

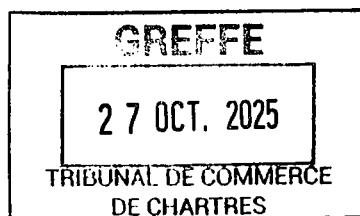
Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/10/2025 - B2025/009074 - 2023 B 00567 - 952 576 577 - A.R.A.E.

10/10/10

10/10/10

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

ETATS DE SYNTHESE



DOSSIER

Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	11 057	2 583	8 474	5 504
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	51 541	19 961	31 581	30 964
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 464		9 464	8 385
	Total de l'actif immobilisé (III)	72 078	22 544	49 534	44 868
	STOCKS ET EN-COURS				
COMPTES DE REGULARISATION	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	763		763	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	19 718		19 718	24 820
	Autres créances	16 788		16 788	7 764
	Charges constatées d'avance	2 736		2 736	1 144
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	DISPONIBILITES	45 831		45 831	3 256
	Total de l'actif circulant (IV)	85 837		85 837	36 985
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		157 915	22 544	135 371	81 853

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d' émission, de fusion, d' apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	41 815	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	39 806	41 915
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	82 721	42 915
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 000	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 706	5 085
	Dettes fiscales et sociales	28 909	33 852
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 034	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	52 649	38 938
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	135 371	81 853
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		39 806,18	41 915,19
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		50 649	38 938
(2) Dont emprunts participatifs			

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

ANNEXE



Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.A.E.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de **135 371 euros**. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **39 806 euros**

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/07/2024** au **30/06/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/09/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/06/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 340		4 717			11 057
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	32 300		8 825			41 125
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 395		5 022			10 416
	Emballages récupérables et divers						
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 035		18 564			62 599
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières	8 385		1 079			9 464
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 400		1 079			9 479
TOTAL		52 435		19 643			72 078

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	836	1 748		2 583
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	5 922	11 274		17 196
	Matériel de bureau, mobilier	809	1 956		2 765
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 567	14 978		22 544
TOTAL		7 567	14 978		22 544

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 464		9 464
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	19 718	19 718	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	8 879	8 879	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 810	7 810	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	99	99	
	Charges constatées d'avances	2 736	2 736	
	TOTAL DES CREANCES	48 706	39 242	9 464
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 706	17 706		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 622	17 622		
	Impôts sur les bénéfices	2 331	2 331		
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 800	8 800		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	156	156		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	4 034	4 034		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	50 649	50 649		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

30/06/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir		2 099
Autres créances clients <i>Clients - Factures à établir</i>	2 000	2 000
Autres créances <i>Fourn.R.R.R à obtenir</i>	99	99

Charges à payer

30/06/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		7 066
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>Fourn. Fact. Non Parven.</i>	2 938	2 938
Dettes fiscales et sociales <i>Etat Charges à payer</i>	94	94
Autres dettes <i>Clients R.R.R à établir</i>	4 034	4 034

Charges et Produits constatés d'avance

	30/06/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		2 736	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		2 736	

--

Capital social

		30/06/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

SASU A.R.A.E.

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 5 rue des Fontaines

28190 ORROUER

952 576 577 RCS CHARTRES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 09 OCTOBRE 2025

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2025, s'élevant à 39.806,18 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 39.806,18 €

- Une somme de 42.857,14 €

à la distribution de dividende, soit par action..... 428,57 €

- un prélèvement de 3.050,96 €

sur les "Autres réserves"

- soit un solde après affectation de 38.764,23 €

au compte "Autres réserves"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

